

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre mail ainsi que de vos arguments. Je note votre souci d'amélioration de la sécurité routière et il est naturel que le débat existe sur les mesures les plus efficaces pour réduire le nombre de morts et de blessés sur les routes, car ce dernier ne diminue plus ces dernières années et tend à repartir à la hausse.

Je soutiens pleinement l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes sans séparateur central. En effet, les derniers bilans de la sécurité routière sont formels : c'est la partie du réseau la plus meurtrière, elle représente 55 % des victimes d'accidents de la route car on y trouve beaucoup plus d'obstacles au bord des routes. La vitesse y est un des facteurs les plus importants d'accidents : elle est parfois la cause principale quand elle dépasse les limitations ou est inadaptée à la situation, elle est toujours un facteur aggravant de l'accident. Ne perdons jamais de vue que la vitesse résiduelle après freinage est une question de vie ou de mort en cas d'accident, et ces 10 km/h de plus ou de moins peuvent alors peser lourd.

Par ailleurs, le contrôle de la vitesse n'est pas la seule réponse à l'insécurité routière. Nous rendrons la route plus sûre pour tous ses usagers en pénalisant fermement l'utilisation du téléphone au volant ou la prise d'alcool et de stupéfiants. Nous la rendrons aussi plus sûre par des investissements. Ce sont 800 millions d'euros qui sont prévus pour régénérer nos routes et ainsi les rendre moins accidentogènes.

Quant au risque de perte de points et de PV, il faut rappeler à tous qu'il est nul lorsque l'on respecte le code de la route. Et une limitation uniforme à 80 km/h est de ce point de vue plus facile à respecter que la multiplication des zones à vitesse réduite préconisée par certains. Il faut souligner enfin que le produit des radars va directement à la sécurité routière, là encore, contrairement à des propos légers tenus par certains responsables politiques.

L'abaissement de la limitation à 80 km/h sur le réseau de routes sans séparateur est donc un choix assumé et en cohérence avec un ensemble de mesures pour faire reculer à nouveau la mortalité routière. Je terminerais en ajoutant que c'est un choix fait sans dogmatisme, le Premier Ministre a indiqué que si deux ans après la mise en place de cette mesure, elle n'a pas fourni les effets escomptés, la question de son maintien se posera.

Avec mes sincères salutations,

Olga Givernet

Députée de l'Ain